



Trait d'Union

Le journal
de l'UNEF Paris IV (AGEPS)

Numéro 14
mai 2000

ÉDITORIAL:

Ensemble, construire un syndicat utile pour nous défendre

Une année s'achève, qui a été fertile en événements importants pour nous et pour nos études.

Pour l'UNEF Paris IV, c'est d'abord **l'année de sa confirmation comme première organisation étudiante de l'Université**. Par les élections d'UFR, qui ont confirmé et amplifié notre victoire de l'année dernière. Par la victoire que nous avons obtenue contre la réforme Bayrou-Allègre sur un point essentiel, la capitalisation des acquis.

Mais c'est aussi celle d'un échec, que nous espérons provisoire, sur un autre point de la réforme, les modalités de contrôle des connaissances. Nos profs, tout en reconnaissant souvent que nous avions raison, n'ont pas voulu revenir sur les décisions prises à la hâte l'année dernière, qui réduisent le nombre et la durée des épreuves tout en créant des problèmes d'organisation. Nous n'avons pas su le leur imposer. **Il est donc à peu près certain que les examens de juin et de septembre se dérouleront dans des conditions aussi désastreuses que ceux de janvier.**

À noter que pour limiter le désastre, certains esprits géniaux ont une idée simple: **supprimer la session de septembre, comme la réforme Bayrou le permet et y encourage**. Cette suppression a été envisagée par Monsieur Cahné en commission de scolarité (qu'il préside). Il est inutile de vous dire que si ses promoteurs concrétisent cette idée, ils auront affaire à l'UNEF. Mais vous devez savoir que **l'UNEF seule ne pourra rien sans une mobilisation de tous les étudiants.**

Mais l'événement majeur de cette année restera bien sûr le départ forcé de l'affreux ministre responsable d'une grande partie de tous nos maux. Ne boudons pas notre plaisir: l'ennemi de l'instruction publique numéro 1 est retourné à ses chères études (les seules qu'il ne voulait pas casser). **C'est la preuve que la lutte peut payer, et donc qu'il vaut la peine de la continuer. Cette démission était nécessaire, elle n'est pas suffisante:** elle marquera certainement un ralentissement dans les réformes, mais c'est leur remise en cause globale qu'il faut obtenir, à commencer par celle de la catastrophique semestrialisation.

Pour cela, nous souhaitons vous convaincre que la solution est le développement, à Paris IV comme partout, de syndicats étudiants présents et efficaces. Cette année, nous avons fait ce que nous avons pu. Le bilan n'est pas mauvais, mais trop de choses n'ont pas été faites ou ont été mal faites parce que nous n'étions pas assez nombreux.

Il n'y a pas de syndicat étudiant sans étudiants syndiqués. À Paris IV, il y en a, mais il en faudrait beaucoup plus. **Alors, si vous pensez avoir besoin d'un syndicat, pourquoi ne pas nous rejoindre ?**

**Dans ce Trait d'Union: (presque)
tout ce qu'il faut savoir sur les
examens !**

L'UNEF tous azimuts...

La pétition "**Sauvons le CAPES et l'Agrégation**", contre la baisse des postes et le projet de semestrialisation du CAPES, a circulé un peu partout, et dépasse aujourd'hui les mille signatures. Il est encore temps d'y ajouter la tienne, si ce n'est pas fait (passe au local UNEF, ou adresse toi aux militants UNEF de ton amphi) Sur ce point comme sur presque tous les autres, Monsieur Lang n'a pas encore fait connaître ses intentions. A nous de lui faire connaître nos exigences.

###

Mercredi 10 mai, un militant de l'UNEF a été agressé, insulté et menacé en Sorbonne par un vigile, soutenu ensuite par un responsable du rectorat, Monsieur Houdry. Pourquoi ? Parce qu'il venait d'afficher sur les panneaux syndicaux, là où nous avons toujours affiché. Ses agresseurs ont prétendu (sans rire) que cela n'avait jamais été autorisé.

Le président de Paris IV, Monsieur Molinié, immédiatement contacté par nous, a rapidement répondu "l'agression dont vous semblez avoir été victime est inacceptable et a été signalée au responsable des vigiles qui doit en référer prochainement au Vice-chancelier".

Mais nous n'avons à ce jour eu aucune nouvelle du Rectorat, contacté en même temps, qui est seul responsable de la gestion des bâtiments de la Sorbonne.

Le rectorat ne s'en prend pas qu'à nos militants. Le lendemain, la Sorbonne a été totalement fermée pendant une demi-heure en raison... d'une manifestation de quarante personnes sur la place ! Ensuite, contrôle de cartes à l'entrée, inutile (d'autant plus que les manifestants étaient des étudiants), qui fait perdre du temps à tout le monde. Une étudiante qui venait de se faire voler ses papiers, et qui a montré un certificat de la police l'attestant, a été empêchée d'entrer, et n'a pu se rendre en bibliothèque où elle avait un travail urgent à effectuer.

Bref, après avoir choisi l'apaisement pendant un an, le Recteur de Paris semble à nouveau avoir décidé de perturber la vie des étudiants de la Sorbonne par tous les moyens à sa disposition, en refusant tout dialogue avec eux.

Les seuls de ses représentants qu'il nous ait été donné de rencontrer n'ont, grossièrement mises à part, qu'un argument à la bouche "Vous devez obéir". Pour l'appuyer, l'un d'eux nous a dit le jour des élections du CROUS que... la Sorbonne n'était pas un site universitaire (!).

Bien évidemment, ce n'est pas aux vigiles que nous en voulons. Ils font un métier difficile et indispensable, et la plupart d'entre eux le font très bien. Mais nous constatons que ceux que les responsables du rectorat soutiennent et encouragent sont ceux qui oublient qu'ils sont là pour assurer la sécurité des étudiants et se consacrent à leur rendre la vie impossible,

###

Le 29 mars, ont eu lieu les élections au CROUS de Paris, marquées par une faible mobilisation des étudiants de Paris IV, et le triomphe de l'UNEF-ID (cinq élus sur sept). Comme il y a deux ans, l'UNEF n'a pas d'élu. C'est un point d'appui qui continuera à nous manquer pour vous défendre en matière d'aide sociale.

Nous avons réussi à vous convaincre que pour les conseils de Paris IV il valait mieux choisir des élus vraiment étudiants et vraiment présents sur la fac que voter pour une machine électorale qui n'existe entre les élections que pour vendre des sandwiches (il suffit de regarder le taux d'assiduité des élus de l'UNEF-ID au CA de Paris IV, dont l'une vient ainsi d'être élue au CROUS, pour s'en convaincre). Nous avons échoué pour ces élections,; il est vrai que tout était fait pour en cacher l'enjeu réel. Mauvais joueurs ? Ecoeurés, surtout.

Des militants de l'UNEF et de l'UNEM proposent leur réflexion sur ce résultat dans un texte intitulé "Le triomphe de la machine à mentir aux étudiants", preuves à l'appui. Trop long pour être publié dans ce *Trait d'Union*, il est disponible au local de l'UNEF

Tu as sûrement des idées, tu peux certainement nous aider.

Tu sais peut-être que l'UNEF Paris IV rédige chaque année un guide de l'étudiant, pour aider à se repérer dans les dédales de l'université. Si tu souhaites nous faire partager ton expérience pour compléter le guide, n'hésite pas à nous contacter.

Tu sais peut-être aussi que nous faisons de l'aide aux inscriptions chaque année, et que nous inscrivons 150 étudiants chaque fois, victimes de problèmes divers et que l'université n'aurait pas inscrits sans nous. Nous aidons également les futurs étudiants à s'inscrire, ce qui est loin d'être facile pour un novice ! Si tu veux les aider, si tu veux nous aider à les aider, contacte-nous !

Pour se repérer dans le maquis

PETIT GUIDE DES EXAMENS

Premier souci: avoir le droit de passer les examens. Pour ça, il faut avoir une convocation, que tu dois déjà avoir reçue. Si tu ne l'as pas (ça arrive et l'administration ne reconnaît jamais ses erreurs quand on ne peut pas les prouver), adresse toi d'urgence au service des examens (Sorbonne, esc. F, 2^e étage, tél: 01-40-46-32-81) et, si on te répond qu'il est trop tard, viens nous voir tout de suite. L'an dernier, nous avons obtenu plusieurs inscriptions aux examens hors-délais,.

Deuxième souci: être le bon jour dans la bonne salle. C'est toujours la pagaille à Paris IV sur ce point, malgré toutes nos protestations. Tu auras sans doute des épreuves à passer sur des sites où tu n'auras pas eu de cours. Note les horaires dès qu'ils sont affichés, repère les lieux et, en cas de problème précipite-toi au secrétariat d'UFR et, si ça ne suffit pas au local UNEF.

Troisième souci, après la réforme Bayrou-Allègre: savoir à quelle sauce on est mangé. Si tu n'as rien compris au système de notation, capitalisation, compensation... c'est normal. Beaucoup de profs ne comprennent pas mieux que vous. Certains ont pu, inconsciemment, vous induire en erreur. Nous considérons que l'un des devoirs d'un syndicat étudiant est de rendre clair ce qui ne l'est pas, et d'aider les étudiants dans les méandres de ce qui est confus: après de gros efforts, et grâce à notre présence dans tous les conseils qui ont décidé (bien malgré nous !) de la réforme, nous avons réussi à comprendre à peu près

Vous avez remarqué que, cette année, il n'y a plus de partiel en janvier, mais deux sessions d'examens, en janvier et en juin, et la session de rattrapage de septembre. Il y a des modules, regroupés dans des U.E. (= Unités d'Enseignement). Chaque U.E. est indépendante, mais toutes se compensent entre elles. En effet, vous ne recevez pas de relevé de notes en janvier, mais seulement en juin (il vaut mieux cependant aller voir ses notes soi-même, on les reçoit généralement assez tardivement). **Il faut que la moyenne des notes obtenues à toutes les U.E. soit supérieure ou égale à 10/20. Dans le cas contraire, tu auras des épreuves de janvier à repasser en septembre.**

Le point le plus délicat à comprendre. Il n'y a pas eu (c'est heureux, et nous y avons contribué) de semestrialisation des enseignements. Il y a donc continuité, dans la plupart des cas entre les cours du premier et du second semestre. **Mais ils appartiennent à des UE différentes.** Il n'y a donc plus aucune compensation entre les notes de janvier et de juin obtenues dans la même matière: la compensation se fait ensuite entre toutes les notes de l'année, toutes matières confondues.

Mais attention !!! Contrairement à ce qui était prévu par la réforme Bayrou-Allègre, la mobilisation autour de la pétition lancée par l'UNEF à la rentrée et l'action de nos élus a permis d'obtenir le maintien de la capitalisation des acquis au niveau des E-C. **Si tu n'as pas une moyenne de 10, tu ne repasses, à l'intérieur des U.E. où tu n'as pas atteint 10, que les modules où tu n'as pas 10.** Les autres te sont acquis. Si nous ne nous étions pas battus, vous auriez eu tout à repasser dans les U.E. ratées... ce qui aurait été profondément injuste.

Tu peux très bien ne pas avoir la moyenne à un module, s'il est compensé par les autres notes des modules constituant l'U.E. et que la moyenne de l'U.E. est au moins égale à 10.

Tu peux très bien ne pas avoir la moyenne à une U.E., si la moyenne des notes de chacune des U.E. obtenues en janvier et en juin est au moins de 10.

Les notes globales des U.E. ne sont pas arrondies. Si tu obtiens 9,9/20 à une U.E., tu dois repasser en septembre les modules de cette U.E. où vous avez échoué.

Si tu échoues en juin, quoi qu'il arrive pendant les vacances, repasse les épreuves en septembre. Tu n'as rien à perdre.

Important: même si tu es sûr de te planter, va passer les épreuves quand même, en juin comme en septembre. D'abord, par ce qu'avec la compensation, une bonne surprise est toujours

possible. Ensuite et surtout parce que pour tout un tas de choses (réorientation, maintien de bourse, AIE, dérogation pour redoublement supplémentaire...) on ne vous pardonnera pas de ne pas être allé aux examens. C'est idiot, mais c'est comme ça (donc en cas d'empêchement grave, prévoir un certificat).

Si ce que tu fais t'intéresse, accroche-toi. Avec plus de révisions, tu peux réussir en septembre. Sinon, un redoublement n'a rien de déshonorant ni de décisif pour la suite: on progresse souvent spectaculairement la deuxième année, si on reste concentré.

Si tu n'éprouves pas d'intérêt majeur à ce que tu fais, que tu rates en juin et également en septembre, rien de dramatique, mais plutôt que de risquer de t'enfermer dans quelque chose qui ne te passionne pas, réoriente-toi ! (mais va quand même passer toutes les épreuves, voir plus haut.) Réfléchis bien avant de choisir une filière qui te convienne mieux, à Paris IV de préférence (ailleurs c'est encore plus compliqué, mais si tu es convaincu que tu as trouvé ta voie, il faut essayer d'obtenir un transfert). Si on te refuse cette réorientation (c'est fréquent: la réforme permet la réorientation au bout d'un semestre, quand elle est presque toujours nuisible à l'étudiant, mais l'interdit pratiquement ensuite), il reste une solution: le SOS Inscriptions de l'UNEF: contacte nous !

Dernier point, vital: le passage en année supérieure.

Il y a trois façons de l'obtenir:

— Le plus simple: avoir la moyenne à toutes les UE

— Par compensation. S'il te manque des UE mais que ta moyenne générale après application des coefficients est de 10 ou plus, on te donne automatiquement ceux qui te manquent. Si tu as une moyenne très proche de 10, le jury délibérera sur ton cas. Il décide souverainement: tu peux être accepté avec 9,5 comme refusé avec 9,95. Si en faisant la moyenne de tes notes tu constates que tu es juste, il peut être très utile d'aller de toute urgence (avant la réunion du jury) en discuter avec un de tes profs, de préférence un avec qui tu as de bonnes relations.

— Par passage conditionnel. S'il ne te manque qu'une petite partie des UE, tu seras autorisé à passer en année supérieure, mais tu devras repasser ceux-là en plus. Là où ça se complique, c'est que depuis la réforme Bayrou-Allègre, le calcul est fait sur la base non du nombre d'éléments manquants mais de leurs coefficients. Tu peux donc être obligé de redoubler avec un nombre d'heures de cours ridicule, et même pas du tout à un des deux semestres !

Nous avons posé le problème l'an passé. On nous a d'abord répondu que des dérogations étaient possibles, puis, quand nous avons présenté des dossiers, qu'on ne pouvait pas revenir sur la décision des jurys (qui n'étaient pas au courant de ce problème !). Conclusion: cette année, il faudrait constituer et présenter les dossiers avant les réunions de jury de septembre. Bref, si tu peux être concerné, contacte-nous très rapidement après la fin de la session.

Précaution conseillée: recalcule toi-même toutes tes moyennes à partir des coefficients donnés dans la brochure de début d'année. Il peut y avoir des erreurs de report de notes ou de calcul. Sur ce point le nouveau système informatique n'arrange rien, bien au contraire. Si tu as un doute, va vérifier au secrétariat puis adresse toi au prof concerné (si tu fais attention à ne pas être agressif, il devrait reconnaître l'erreur sans problème. Sinon, contacte nous)



**UNEF Paris IV (Union nationale des étudiants de France,
Association générale des étudiants de Paris-Sorbonne)**

Le premier syndicat étudiant de Paris IV

Pour tout problème n'hésitez pas à nous contacter

Sorbonne: au pied de l'esc.H, à côté du nouveau service
des Bourses (salle 121), Clignancourt: à gauche en sortant
des Amphis, Maiesherbes salle 113,

tél. 01-40-46-32-27 (répondeur) <http://paris4.unef.org> (paris4@unef.org)